



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

CIRCULAIRE N° 110/FECAFOOT/SG/DC/DCOM/2021

A l'attention de :

- Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs des Championnats Professionnels Elite One et Elite Two.

Objet : Rappel – Production des tests Covid-19 à l'occasion des matches des Championnats Professionnels Elite One et Elite Two, saison 2020/2021

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Par résolution unique du Comité d'Urgence de la FECAFOOT adoptée lors de sa session du 27 avril 2021, portant modification des articles 46 alinéa 1 et 45 alinéa 1 respectivement des Règlements des Championnats Professionnels Elite One et Elite Two,

nous avons l'honneur de vous rappeler par la présente que les joueurs et encadreurs de vos clubs doivent obligatoirement effectuer des tests covid-19 PCR ou TDR en début de chaque semaine et présenter un jour avant le match ou le jour du match, les résultats négatifs desdits tests.

Toutefois, en cas de tests Covid-19 positifs (plus de 08 joueurs) nécessitant pour le club concerné le renvoi du match, celui-ci doit, par correspondance officielle, informer la FECAFOOT dans les délais convenables et prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire passer aux joueurs et officiels déclarés infectés, des tests de confirmation obligatoirement sous le contrôle de la FECAFOOT.

Nous attachons du prix au respect des prescriptions ci-dessus.



Fait à Yaoundé, le 09 juillet 2021

LE SECRETAIRE GENERAL

Benjamin Didier BANLOCK